

AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE
Réunion du Conseil Administration
du jeudi 4 mai 2023
Compte-rendu n° 4/2023

Membres présents : Bernard Baudot, Christian Billery, Francis Bousquet, Jean-Louis Casenove, Bruno Cuvillier, Patrice Daurat, Raymond Delebecque, Georges Evenepoel, Fernand Gonzalvez, René Guyonvarch, Michel Précloux, Jacqueline Sellem, Lucien Sellem, Daniel Silliau

Membre excusé : Edouard Escribano

Invité : Jean Cintas

1 – Randonnée des cyclotines dimanche 14 mai

- Affiches et flyers ok
- Affiche mise en ligne par Christian sur : J'aime vivre à Canet, Que faire à Canet, Pyrénées Orientales : soyez les bienvenus chez nous, J'aime ma ville à Canet en Roussillon, cyclotinescanétoises
- Distribution de flyers au marché samedi 6 mai : Bernard et Christian
- Circuit retenu = option marinade
- Reconnaissance du parcours :
 - o vendredi 12 mai RDV 8h30 place Méd
 - o Bernard, Michèle, Jacqueline, Patrice, André (emplacement ravitaillement)
- 19 bénévoles actuellement mais pas de « mécano 15km »
- Invitations lancées : présence d'Armande Barrère et Karine Pierson
- Ravitaillement commandé : accord Hyper Casino
- Examane de la check-list (annexe 1)

2 – Randonnée Manu Mayen dimanche 30 juillet

Debriefing du CA du 18/08/2022 (extraits)

Propositions et pistes de réflexion pour 2023

1 - Initialiser le dossier préfecture 2,5 mois avant (2 mois cette année) (Bruno)

2 - Changer le visuel de l'affiche (Lucien) - fait

3 – Fléchage : **Le CA se prononce à l'unanimité pour un fléchage minimal**, comme cette année, et une modification à la marge des fiches parcours (ex : indiquer « Déchetterie » dans Rivesaltes)

4 - Briefer les bénévoles aux inscriptions (Bruno)

5- Reconduire la même demande de dotation à Casino (nota : les glaçons (67,50€ cette année) sont à inclure dans la demande de dotation)

6 – ne pas oublier les trousse de secours sur les ravitaillements

6 – Récompenses : Décision du CA : **plus de remise de récompenses**

7 – Invitation du Maire et d'autres personnalités : Décision du CA : **plus d'invitation de personnalités**

-
- Dossier Préfecture envoyé le 2 mai car le délai d'instruction est de 3 mois quand il y a un 2^{ème} département concerné par la randonnée
⇒ nécessité d'évoquer la Manu Mayen dès le mois de mars pour voir si on souhaite des modifications (par ex parcours inversés, modification lieux ravitaillements, ...)
- circuits route : les mêmes qu'en 2022
- pas de circuit VTT

- ravitaillements
 - o Pas de l'Echelle (mairie de Vingrau) responsable : Patrice
 - o Rivesaltes – D12 à l'ouest du pont de l'autoroute responsable : René
 - o Embres-et-Castelmaure – place de la Poste responsable : Francis
- horaires :
 - o manifestation : 06h30 à 13h00
 - o départs : de 6h30 à 9h00
 - o arrivées : clôture à 12h30
 - o apéritif à 11h30
- 20 affiches A4 et 100 flyers (25*4) – Bernard voit si le service communication accepte de nous les tirer
- 350 fiches parcours à tirer (Jean Louis)
- Annonceurs 2022 à reconduire + Pizz'Arts : Bernard et Fernand les contacte ; si refus, compte tenu de leur fidélité depuis de nombreuses années, on les maintient
- Examen de la check-list (annexe 2)
- Georges propose de mettre le QR code de chaque circuit

3 – Sorties mai-juin

- Debriefing 66 Degrés Sud
 - o 10 participants dont 2 sur cyclosportive
 - o 15 signaleurs
- Cyclomontagnarde ACC Andorre : réunion préparatoire le 19 mai à 18h00
- Circuits VTT proposés par Maurice Maréchal : pour VTT électriques

4 – Date de validité des licences

« L'assurance fédérale est valable du jour où la licence est prise l'année N jusqu'au 31 décembre de l'année N. Les garanties d'assurance son prolongées à l'identique du 1^{er} janvier N+1 jusqu'au 28 ou 29 février inclus de l'année N+1 afin de permettre les formalités de ré-affilaïton. Cette prolongation n'a lieu que si la licence est effectivement reprise. Ainsi, un licencié de l'année N n'est plus assuré à compter du 1^{er} janvier N+1 s'il ne reprend pas sa licence en N+1 »

En clair, si un licencié a un accident entre le 01/01 et le 28/02, il faut qu'il renouvelle sa licence au plus vite pour être considéré comme assuré le jour de l'accident.

5 – Questions diverses

- Repas dansant 3 juin :
 - o 60 inscrits actuellement
 - o Paiement au plus tard le 22 mai (René)
- Solde Aix-les-Bains à régler pour le 15 mai (René)
- Vêtements TACTIC
 - o Bandes réfléchissantes pas possibles
 - o Nouvelles maquettes OK
 - o Commande sera envoyée le 8/5 : 32 articles
 - o Vêtements en stock : accord du CA pour une réduction de 50%
- Bracelets d'identification
 - o 2 demandes actuellement
 - o Date limite commande le 28 mai
- Cartes Justbike : peu de cartes demandées
- Projet « Les Forçats de la route » (Bernard)

- Rencontre avec Bertille de Swarte directrice artistique Les Amis de l'Esparrou
- Se situe dans le cadre des olympiades culturelles organisées par le ministère de la culture, qui permettent une exploration inédite des relations entre sport et culture autour des JO 2024
- Spectacle « les Forçats de la Route », pièce de théâtre écrite d'après le texte d'Albert Londres
- Organisation au printemps 2024 de 2 randonnées
 - Une randonnée « cyclo-découverte » de 15 km autour de Canet, pouvant se terminer au caveau de l'Esparrou (pour familles et ados)
 - Une randonnée de 30km autour de la Salanque
 - L'idée étant de converger vers le spectacle « Les Forçats de la Route » qui pourrait avoir lieu au Théâtre Jean Piat
- ONIRIA a le label Accueil vélo depuis janvier 2022 : des fiches de présentation de l'ACC ont été déposées à l'accueil

6 – Tour de table

- Lucien propose d'installer 2 étagères supplémentaires pour le rangement des coupes et d'agrandir les étagères pour le rangement des RTT et albums photos : accord du CA
- Raymond rappelle la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôts pour la part fédérale de la licence et pour la part club – article dans RTT de mai et rappel en réunion mensuelle sera fait

Date du prochain CA : Vendredi 30 juin à 18H00

Rédigé par Bruno Cuvillier